



## Avant de partir :

Vous partez en voyage pour un séjour à l'extérieur de la province? SSQ a dressé une liste de questions les plus fréquemment posées au sujet de l'assurance voyage. **Si votre question ne s'y trouve pas, je vous invite à communiquer avec le service à la clientèle de SSQ au 418 651 6962 ou sans frais au 1 888 833 6962.**

## Questions :

### 1. Dois-je aviser SSQ avant mon départ?

Si votre état de santé est bon et stable, vous n'avez pas à aviser SSQ avant votre départ. Si vous êtes porteur d'une maladie connue, vous devez vous assurer que :

- **votre état de santé est bon et stable avant de partir à l'étranger.**
- **la maladie ou l'affection connue est sous contrôle afin que vous soyez couvert.**

Vous pouvez également imprimer une preuve d'assurance par le biais de votre compte ACCÈS/assurés. Une fois sur la page d'accueil sélectionnez le lien *Preuve d'assurance voyage* dans la colonne de droite des liens rapides.

### 2. Comment puis-je faire une réclamation?

Nous vous suggérons fortement d'avoir votre carte d'assurance SSQ. Téléphonnez aux numéros inscrits à l'endos de votre carte et vous serez redirigé vers CANASSISTANCE.

### 3. Qu'advient-il si je décède pendant mon voyage?

CANASSISTANCE se chargera de toutes les formalités auprès des autorités concernées et verra également à respecter vos choix, désignés au préalable, pour le rapatriement de votre corps et le lieu d'inhumation. Si vous n'avez prévu aucun arrangement, la maison funéraire attitrée par CANASSISTANCE soutiendra vos proches dans le choix des services offerts.

### 4. Est-ce que le régime public d'assurance maladie du Québec (RAMQ) me couvre lorsque je voyage aux États-Unis ou au Canada?

Oui, mais en partie seulement. La RAMQ ne couvre pas la totalité des frais médicaux lorsque vous voyagez à l'étranger. Sans assurance voyage, une simple grippe pourrait engendrer des coûts importants, voire des milliers de dollars.

**5. Mes cartes de crédit et pièces d'identité sont volées pendant mon voyage, quoi faire?**

Communiquez avec CANASSISTANCE. Ils feront le lien avec votre institution financière pour remplacer vos cartes de crédit. Ils vous aideront également à obtenir les services de l'ambassade pour faire émettre les documents officiels à la poursuite de votre séjour. Une photocopie de vos documents, cachée en un endroit sécuritaire peut être utile.